autobiographique car bien des détails ne concordent pas avec la vie de Prosper Proux.[77] L'air proposé dans le premier livre est celui de "Eveus ar promesseo e ran dec'h va Doue".

Ce poème eut beaucoup de succès, fut reproduit maintes fois sur feuilles volantes et fut réédité dans "Bombard Kerne" chez Le Goffic en 1866, var ton "Al labourer". Luzel reprend dans la préface l'article élogieux qu'il avait fait paraître dans la Revue de Bretagne et de Vendée.[78] Si nous comparons ces deux versions nous notons une évolution du vocabulaire et de l'orthographe :

ancquenio - enkrezou
allas - siouaz
adieu - keno
pourveï - gounid
frodta - ruza

Il faut dire que le poème est dédié à *Ann Aotrou Herri, e Kemperle, Gwir vreizad a galoun hag a iez.*

Le chant fut aussi publié en breton vannetais dans Dihunamb en 1910 accompagné d'un commentaire élogieux sur le breton de son auteur : *Prosper Proux, en hani en des sauet er huerzen-men a zou unan ag er skriuagnerion en des skriuet er guellan er brehoneg.*

Une première version manuscrite "Quinviat eur c'honscrit yaouanc var ton Quinviat pot doussinet" (d'autres pièces des Canaouennou) a été retrouvée par Gourvil en 1950 à Carantec parmi les papiers de Le Scour, ami et correspondant de Proux.[79]

7.9.3 - Guerz au sujet d'un jeune homme parti avec la première réquisition (n° 71)

Guerz var sujet distro un den yaouanq partiet gant ar guenta reqisition - Ollivier 749.

Luzel indique que ce *guerz* a été imprimé par Lédan. Il était alors jumelé avec "Chanson paotret Plouillau", que Luzel a également transmis, n° 125.

7.10 - Chansons historiques

7.10.1 - Gabriella de Vergy (n° 72)

Guerz Gabriella a Vergy - Ollivier 674.

Luzel présente ce chant comme un *guerz historique* imprimé par Lédan. Il se chantait "Var an ton gallec". Ollivier pense d'ailleurs que c'est une imitation d'une chanson française.

A la fin de la feuille volante on trouve cette note, An torfet horrupl-mâ en devoa lec'h er bloa 1191, dindan rën Philip-August, Roue a Franç, que Luzel a consciencieusement traduite : *Ce crime horrible eut lieu en l'année 1191, sous le règne de Philippe Auguste, roi de Françe.*

---

[77] **Le Berre, Le Du, Morvannou**, *Un poète et chansonnier de langue bretonne, Prosper Proux*, p. 156.
[78] Premier semestre 1865, p 123.
[79] **Le Berre, Le Du, Morvannou**, *Un poète et chansonnier de langue bretonne, Prosper Proux*, p. 23 et Nouvelle Revue de Bretagne, mars avril 1950, p. 125.